



Calendrier Juin 2013

Mercredi 5/6	Généalogie Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Lundi 10/6	Débutants	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mercredi 12/6	Dépannage, recherches,	local adh	17h30
	Jo Duc		
JeuDi 13/6	Relevés dépouillements	local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis		
Mercredi 19/6	Paleo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 26/6	Permanence rencontre	local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney et d'autres		

Juillet 2013

Mercredi 10, 17 et 31 Juillet à 17h30:
Permanences rencontre animées par des adhérents locaux
(Rencontre, consultation des bases, etc,...)

L'histoire du monument aux morts de St Jean de Maurienne,

par Alban Levet archiviste communal.

La météo quasi-hivernale de ce mois de mai avait-elle eu raison des bonnes volontés? Quoiqu'il en soit, il n'y eut qu'une dizaine de personnes pour assister au brillant exposé de notre désormais conférencier accoutumé, Alban Levet, assurant la dernière présentation de cette saison 2012-2013. Le sujet, pouvant apparaître à priori limité, n'en a pas moins connu de sérieuses péripéties, puisque 14 années se sont écoulées entre le projet initial et sa réalisation. Au cœur des conflits politiques locaux de cette après-grande guerre, l'érection de ce monument se trouve aussi au centre d'enjeux financiers à un moment où les besoins de la reconstruction imposent leurs impératifs. Dès lors deux clans s'affrontent, les cléricaux, voulant donner un caractère religieux au projet, et les radicaux, partisans d'une tonalité beaucoup plus laïque. Le premier camp est représenté par Alphonse Thibiéroz, 1^{er} adjoint, le second par Henri Falcoz, maire et aussi député et secrétaire d'état un temps. Les premiers finiront par avoir leur propre plaque commémorative à la cathédrale de la ville. Une stèle existe également dans la partie amont de l'ancien cimetière « Duc ».

Après une première tentative avortée en 1922, le projet semble en sommeil pendant quelques années, jusqu'à ce que naisse un comité en 1928 chargé de le mener à terme. L'emplacement choisi n'est pas anodin par sa mise en valeur et la perspective qu'il offre. Une place centrale dans un quartier qui subit l'essentiel des transformations urbaines de l'entre-deux-guerres. Ouverture en aval de la place de la Cathédrale, percement de la rue Brun-Rollet, construc-

tion du théâtre municipal, aménagement du stade et surtout mise en service d'une artère nouvelle, l'avenue de la gare, aujourd'hui avenue Henri Falcoz, véritables Champs Elysées de St Jean. Il faut dire que le monument était sensé, dans l'esprit de ses concepteurs, commémorer l'ensemble des Mauriennais morts pour la patrie. Or voilà que la plupart des communes avait déjà du mettre la main à la poche pour financer leur propre monument dans un contexte où un marché florissant du souvenir s'était développé avec de pressantes sollicitations. Néanmoins la souscription fut fructueuse car grande était alors l'influence des amicales d'anciens combattants auprès



des édiles. Les deux tiers des communes mauriennes y participèrent au final. Après l'abandon d'une première soumission jugée trop onéreuse, une nouvelle esquisse plus sobre présentée par le sculpteur chambérien Jean Carles fut retenue et installée en 1933-1934. Initialement prévu avec une lumière ou veilleuse sommitale, l'édifice s'est vu adjoindre en 2007 des plaques nominatives et sa mise en valeur est assurée par des projecteurs à sa base. Il reste à ce jour toujours destinataire des principales cérémonies commémoratives de la cité.

Jean Marc Dufreney

Dates à retenir:

Sortie rencontre-détente à Fontcouverte

le 7 août

Sortie rencontre-détente à Valloire

le 22 août

Pour ces deux sorties, date limite et impérative des inscriptions:

le samedi 6 juillet.

Permanences d'été au local de Villargondran les **mercredi 10, 17 et 31 juillet**

et les

mercredi 7 et 21 août

Les volontaires pour animer ces permanences peuvent déjà se faire connaître

Au sujet des relevés et Généabank ...

Les compteurs Généabank ont été réévalués voici quelques jours. Chaque titulaire d'un compte a donc reçu 350 points. Rappelons que les remises à niveau de compteurs se font environ trois/quatre fois par an, que les points non utilisés entre temps ne sont pas cumulables et donc perdus pour celui qui ne les a pas utilisés. Par la même occasion 17 comptes correspondant à des anciens adhérents ont été supprimés. En principe, dès que l'on adhère et que l'on possède un accès internet, ou même une simple adresse mail, on peut obtenir un compte via Maurienne Généalogie. Si entretemps vous changez d'adresse mail ou de fournisseur d'accès, les codes et passe qui vous ont été attribués restent valables. C'est pour cela qu'il faut **absolument les conserver dès réception**. Par contre cela ne vous dispense pas de signaler tout changement d'adresse, mail et postale, ne serait-ce que pour continuer à recevoir le flash infos. Concernant ce dernier, vous pouvez désormais consulter ou télécharger l'ensemble des bulletins de l'année 2012, en ligne sur notre site internet. Accès par l'adresse traditionnelle :

maurienne-genealogie.org

Puis en cliquant sur « Site test » sur « Jimdo », code d'accès : **maurgen**

L'accès à Généabank vous permet non seulement de consulter nos bases, environ 400 000 actes portant sur la plupart des communes de Maurienne, mais aussi les 74 millions d'actes provenant de près d'une centaine d'associations et répartis à travers la France et certaines régions périphériques.

Anniversaire école des Clapeys ...

Samedi 15 juin 2013

Saint-Jean-de-Maurienne

A partir de 14h et jusqu'à 22h

L'école des Clapeys à St-Jean-de-Maurienne fête ses 50 ans (animations, buvette, parcours historique, photos retrouvailles, repas avec inscription, ...)

L'occasion de retrouver d'anciens copains, institutrices, ... en toute convivialité. Si vous connaissez des personnes concernées, n'hésitez pas ! Parlez-en autour de vous !

Nous recherchons aussi anciennes photos, témoignages sur l'école, etc ...

Un simple mail retour de votre part et vous recevrez dans les prochains jours le programme détaillé et les modalités de réservation. Jean-Marc Dufreney, co-organisateur de l'évènement et actuellement directeur de l'école. Préférer cette adresse pour la réponse :

clapeys2013@hotmail.com

.....et n'oubliez pas:

Mercredi 7 août à Fontcouverte

Judi 22 août à Valloire

**Les journées rencontre de
Maurienne Généalogie**

Inscriptions avant le 6 juillet date impérative
Bulletin d'inscription à la fin du présent numéro.

La catastrophe de Saint Michel

Vue par le conducteur du train

12 décembre 1917. En cette fin de soirée d'hiver, il règne à la gare ferroviaire de Modane une joyeuse effervescence. Un train vient d'entrer en gare, qui ramène du front austro-italien de Caporetto un millier de soldats français pour une permission amplement méritée.

Pendant une heure, le train stationne en gare, sous les acclamations de la foule venue nombreuse fêter les braves soldats partis aider l'armée italienne (Modane comptait, à l'époque, beaucoup de ressortissants italiens ou d'origine italienne). Pendant l'arrêt, les cheminots rajoutent deux wagons pour transporter une unité de soldats à Chambéry.

A 23h15, le signal du départ est donné, malgré les mises en garde et les protestations du conducteur du train, Girard. Conducteur dans le civil, Girard a parcouru de nombreuses fois le trajet Modane-Saint Michel, et lorsqu'il demande que soit attelée une deuxième locomotive, il sait de quoi il parle. Mais Girard est mobilisé, et présentement il est l'adjudant Girard qui doit obéissance à l'autorité militaire, laquelle lui enjoint de prendre les commandes du convoi et de démarrer. Il est d'autant plus inquiet qu'à Modane, on a rajouté des bagages, des munitions, des marchandises, jusque dans les coins les plus reculés des compartiments et que le train est on ne peut plus surchargé.

C'est donc le cœur plein d'appréhension qu'il fait démarrer le train. Sur les premiers kilomètres, en pente modérée, le convoi circule normalement, a une vitesse compatible avec la sécurité. Les permissionnaires rient et plaisantent, chantent leur joie de ne plus être au front, au point que leurs voix couvrent le bruit des roues qui crissent au passage des aiguillages ou des courbes.

Après le Freney, la pente s'accroît et le train attaque la partie la plus délicate du voyage. Normalement, à la montée comme à la descente, la vitesse ne doit pas dépasser 40 kmh. L'accélération brutale du convoi et les secousses que la vitesse lui imprime ne fait qu'attiser la sympathique euphorie qui règne dans les wagons. Dans la locomotive, Girard et son mécanicien ont conscience qu'ils se trouvent devant un grave problème, la vitesse dépassant très rapidement les 100 kmh.

A plusieurs reprises, au passage des viaducs ou dans les virages, le train est à la limite de rupture et manque décrocher de la voie.

Girard ne cesse d'actionner le sifflet de la locomotive, c'est le signal convenu avec les sept cheminots répartis sur la rame pour actionner les freins manuels, ce qu'ils ont sans doute fait, de toutes leurs forces, en pure perte car le train fou accélérera jusqu'à 135 kmh!

Soudain, Girard aperçoit dans la faible lueur de la lanterne de la locomotive le pont de la Saussaz, dont il sait qu'il est la limite de la pente qui s'adoucit tout de suite après. La confiance lui revient, il pense que sur le faux plat qui suit il pourra stopper son encombrant convoi. Il voit déjà, à moins d'un kilomètre, les lumières de Saint Michel. Le train ralentit en effet, redescend en dessous de 100 kmh et tout naturellement, vient s'arrêter en gare de Saint Michel.

Girard pousse un soupir de soulagement, descend de sa loco et s'aperçoit avec effroi que derrière la machine, il ne reste que.....le tender! Tout son train a disparu, et tout de suite, il aperçoit, loin là bas, les flammes qui commencent à ravager l'épave du convoi.

Le premier, Girard rassemble les hommes présents et constitue immédiatement une colonne de secours. Ils auront toutes les peines du monde à approcher de l'incendie, les munitions explosant sans répit dans le feu.

On connaît la suite. Les nombreux morts (400 ou 700?), le procès de sept cheminots qui furent d'ailleurs acquittés, le silence étrange fait sur l'évènement (classé « secret défense ») sans doute occulté

par d'autres, autrement plus dramatiques, la boucherie du Chemin des Dames et le Fort de Malmaison par exemple.

Gageons tout de même que ce train disparu derrière le tender de sa locomotive a dû empêcher l'adjudant Girard de dormir pendant de nombreuses nuits!

D'après Jean Daumas,
in « l'almanach 2013 des Traditions Savoyardes »
Editions CPE

Mauriennais du bout du Monde

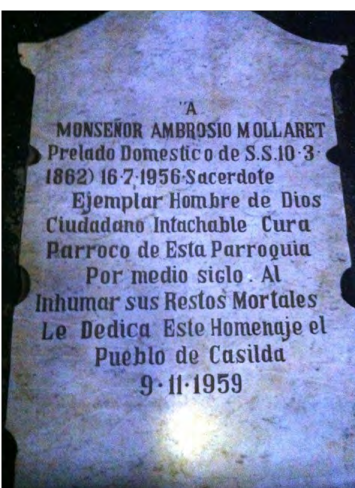
Ambroise Mollaret de Montrond à Santa Fé.

C'est dans le cadre de la présentation de notre bande dessinée « Les colons du Rio de la Plata », réalisée avec Nicolas Rodriguez, uruguayen originaire de Lanslebourg que j'ai eu l'opportunité de découvrir un mauriennais célèbre à Casilda dans la province de Santa Fé en Argentine.

Nous étions invités à la radio locale de Casilda pour parler des colons du Rio de la Plata et de l'histoire de l'émigration savoyarde lorsque l'animateur de la radio me dit que justement dans cette ville a vécu un savoyard. Il me parle alors de « Monseñor Ambrosio Mollaret né à Montrond en Saboya, Francia ». Effectivement, quelques minutes plus tard nous nous rendons sur une place de la ville et découvrons le buste d'Ambroise Mollaret qui trônait devant l'église. A l'intérieur de l'église se trouvait une stèle commémorative.



Ambroise Mollaret est né à Montrond le 10 mars 1862, il a été consacré prêtre à Saint Jean de Maurienne. Il a émigré en Argentine à San Carlos Norte (la ville de San Carlos a accueilli de nombreux savoyards: familles Didier, Buffaz et Blanchoz de Saint Michel, Châtel de Saint Julien, Dupuy d'Avrieux, Damevin d'Aussois.....)



Il a été prêtre dans plusieurs villes de la Province de Santa Fé dont la ville de Rafaela, et le cinq janvier 1906 il est devenu prêtre de la paroisse san Pedro Apostol à Casilda où il resta pendant plus de 50 ans.

On dit que la charité et l'humilité étaient ses plus grandes vertus et qu'il a mené sa mission avec beaucoup de dévouement, ce qui lui a valu la reconnaissance de toutes les communautés, catholiques ou non.

Il est mort le 19 juillet 1956 à 94 ans, et selon la chronique

de l'époque :

« dans son dernier geste, Monseigneur Mollaret a fait le signe de croix, comme pour bénir une dernière fois la ville de Casilda et tous ses habitants ».

Laurent Suiffet.

Y'a pus d'saison!

Ce printemps pluvieux 2013, qui menace de nous donner un été pourri, n'est pas une nouveauté dans les bizarreries du temps. Les chroniques du temps passé, glanées deci-delà dans notre région, nous en donnent une assez bonne idée.

« L'hiver, ça doit se faire l'hiver » Proverbe suisse.

« dès le vingt deux du mois de janvier de l'année mille six cents nonante cinq jusqu'au vingt sept du mois de mars même année, le lac (d'Annecy) a été tellement gelé qu'il n'a été navigable pendant ce temps la glace estoit de l'épaisseur d'un grand pied du Roy (0,3393m) et le treize du mois de février environ quatre vingt personnes passèrent le lac des chatteaux vieux jusqu'à Talloires, celui qui leur fraya le passage s'appelloit Georges Susillon du village du bois de la paroisse de Montmin lequel fut le dernier à revenir et paya pour tous les autres qui l'avoient suivy, enfonçant sous la glace d'un jet de pierre près le port.....et le sieur Bovard de la fenestre de sa chambre la veu fair naufrage »

JJ Cusin, curé, registre paroissial de Duingt, relevé par Claude Guichet du CGS.

Relevé à Anglefort (Ain) Registre paroissial de 1772.

« Cette année a été malheureuse en cette paroisse, surtout soit a cause des mauvaises saisons qui ont précédées, soit à cause d'une grêle arrivée le 16 juillet qui a gâté les blés et les vignes, abattu les arbres jusqu'à des forêts entières. Il n'y a pas eu un habitant qui n'ait acheté le blé qui était encore bien cher ».

Un hiver peu rigoureux: 1839/1840

« Vers Saint Jean de Maurienne les bergers ne cessent de conduire leurs moutons aux pâturages dans les mois de novembre et de décembre –après Noël on cueillait la primevère, la violette, la rose du Bengale et le pêcher et l'amandier fleurissaient comme au mois de mars. A Montvernier, le curé cueille les fraises en son jardin depuis les fêtes de Noël jusqu'au premier jour de l'an 1840 »

Travaux de la SHAM, tome VII, 2^e partie, 1930 page 103.
Relevé par Francis Tracq, CGS.

Des bons marcheurs!

En 1660 la communauté de Termignon paie à « Calix Franquin dit Roudet la somme de 8 florins 6 sols qui luy ont (été) promis par les scindicqz modernes (actuels) pour aller à Chambéry aux fins d'aporter le sac du procès que la commune a avec la Laurencine Mestrallet pour obvier aux difficultés qui pourraient survenir au présent compte et à la retardation d'icelluy ».

Un nouveau-né avait été déposé devant la chapelle Saint Colomban de Termignon, et devait selon la coutume être nourri aux frais de la communauté. Pour une raison inconnue, ce procès avec la jeune femme semble mal débiter: « le 13 febvrier dernier les dictz scindicqz assistés de Me Varoet, lieutenant du sieur Chastellain de Maurienne, en suite de l'ordonnance rendue par le sieur juge-mage de Maurienne de fere recherche corporelle par les matrones tant du présent lieu que autre sirconvoisin (des alentours) pour trouver la mère de l'enfant qui a été exposé à la chapelle St Colomban ddu présent lieu se sont transportés jusques au lieu de Sollières, la ou estant ont fait appeler Me Nycolas Gagnière notaire à nce député par ladite ordonnance aux fins fere laditte visitte et ayant trouvé la Laurancine fillie de J B Mestrallet qu'a esté jugé par lesdittes matrones d'estre suspecte d'avoir fait enfant, ledict M Gagnière l'aurait

*l'aurait fait mettre à sure garde dans la maison d'honneste Colom-
ban (nom omis) afin de la faire conduire à sure garde dans les
carces (prisons) de la cité de Saint Jean de Maurienne, lesquelz
sus nommez ont dépensé dans la cure du dict Sollières 9 florins
comme par la quittance sieur curé appert (il ressort) , par résolution
du 14 febvrier dernier les dictz sindicz onnt envoyé au sieur juge-
Image de Maurienne un fromage vieux paisant 21 livres et demy (un
peu plus de 7 kilos afin de le prier de donner un bon avis pour fere
la poursuite sus-mentionnée ».*

En 1690, le fils de Calix Franquin semble « marcher » sur les traces
de son père:

*« plus un voyage à Finestrelle (Fenestrelle) fait par Dominique de
Calix Franquin quy a marché jour et nuit pour aller prendre l'ordre de
faire déloger les deux compagnies de cavallerie quy estaiet pour
lors à Termignon ».*

(Source: archives communales de Termignon).

Enfin, anecdote ou légende?

*« Edouard Balmat, le fils du vainqueur du Mont Blanc, mettra cinq
jours à pied de Paris à Chamonix (546 kilomètres!), (date non indi-
quée) ».*

Source: la vie quotidienne à Vallorcine, par G. Lévi-Pinard.

Textes de Francis Tracq

Promenade à saint Pierre d'Extravache

Sans doute la plupart de nos lecteurs connaît Saint Pierre d'Extra-
vache et son extraordinaire site face à la Dent Parrachée. Pour ceux
qui ne connaissent pas et qui, peut être seront tentés d'y faire une
promenade, nous ne résistons pas au plaisir de cette présentation.

Tout d'abord un peu de topographie (appelez-moi GPS!): En allant
vers la (très) haute Maurienne, à Bramans, prendre la D100, en
direction du Planay et du Col d'Ambin. Quelques kilomètres et la
surprise est là. Ou encore, en 2h45 d'une agréable promenade de-
puis Bramans, même résultat et même émerveillement devant le
monument et le site. La Dent Parrachée domine de ses 3684 mètres
le vallon où se trouve l'église.

Extravache, nom bizarre, viendrait de « en dehors d'une terre dé-
serte » et aurait constitué une halte sur la voie conduisant à l'Italie,
autrefois fort fréquentée.

Selon la tradition, c'est à Saint Pierre d'Extravache que deux dis-
ciples de Saint Pierre, les saints Elie et Millet, auraient introduit, au
1er siècle, le christianisme en Maurienne. Cela en ferait même la
première église des Gaules!

Sans remonter à une telle antiquité (l'édifice actuel succéda à un
autre, détruit vers le 10ème siècle) c'est bien la plus vieille église de
Maurienne. Et c'est sans doute la plus émouvante, peut-être parce
que, détruite par un incendie en 1803, elle ne dresse plus vers le
ciel qu'un clocher intact, quelques pans de murs et une abside de
pierre et de lauzes. Est-ce parce qu'elle n'est que suggérée que sa
forme n'en est que plus belle? En perdant une partie de ses murs,
elle n'en révèle que mieux son âme. Seule sur son promontoire avec
pour toile de fond la Dent Parrachée, dans ce cadre grandiose, ce
n'est pas une ruine, c'est toujours une église, sereine face aux in-
jures du temps.

Elle fut construite sur un plan à nef unique et abside semi-circulaire
flanquée d'un clocher datant du XVIIème siècle. L'abside en maçon-
nerie de tuf et de schiste est voûtée en cul de four. La nef, malheu-
reusement ruinée, laisse deviner un décor extérieur à frise lom-
barde en tuf.

L'abside est ornée de fresques représentant trois groupes de per-
sonnages, mesurant environ 1,60m. A gauche, saint André et saint

Philippe; au centre, saint Thomas, saint Barthélemy et saint Mat-
thieu; à droite, saint Jacques et saint Simon. En outre, une fresque
presqu'entièrement effacée représente un Christ en majesté sur-
montant la représentation des apôtres.

Consolidée grâce au Docteur de Lavis-Trafford en 1938, la chapelle
a été classée monument historique en 1964 et les fresques, déjà
bien abîmées par les intempéries et le vandalisme, ont dû être abri-
tées par une cloison de bois.

Mais pourquoi construire un sanctuaire en cet endroit sauvage et
solitaire? Sans doute n'était-il pas si désert autrefois. Quelques
familles, un prieur et même un monastère présumé composaient
ses fidèles.

Mais surtout, son implantation et sa vocation de refuge sont sans
doute liées au caractère de voie de grande communication qui s'est
attaché au fil des siècles à la route d'Italie.

La route du Mont Cenis, de Maurienne à Suse, a vu passer des
voyageurs et des armées, avant et après Pépin le Bref, Charle-
magne, Charles le Chauve. Le passage est signalé dans des textes
du XVème siècle comme « *cinesius minor qui italiae strata romana
dicitur* » (Voie romaine que les italiens appelaient Petit mont Cenis).
Les restes de ce chemin romain, mis à jour par le docteur de Lavis-
Trafford étaient d'autant plus identifiables que la voie n'a pas été
reprise par la suite, notamment après le désert historique qui a suivi
l'extinction de l'Empire Romain.

Ce chemin romain –peut-être pré-romain– franchit non pas le col du
Grand Mont Cenis comme la route impériale (ouverte en 1806, ter-



minée en
1813) mais
le petit
Mont Ce-
nis, à 2183
m è t r e s ,
situé plus
au sud,
plus élevé,
dans une
topographie
plus étri-
quée. Ce

Saint Pierre d'Extravache et la Dent Parrachée n'est qu'au
XIIIème siècle que la route sera déplacée au Grand Mont Cenis. A
l'origine, l'ancienne route offre des avantages: exposée au sud dans
sa plus grande partie, l'enneigement y est moindre. Elle est plus
accessible, la Maurienne antique s'arrêtant à Termignon (terminus),
le reste du versant piémontais appartenait à une entité historique
nommée Galisiaga, qui fut léguée en 739, par le testament d'Abbon,
à l'abbaye de Novalaise nouvellement créée.

Donc, par un lointain passé, la voie qui nous intéresse était l'exu-
toire normal d'une Maurienne amputée du territoire au dessus de
Termignon.

L'église et la communauté de Saint Pierre d'Extravache ont donc du
jouer, en précurseurs, le rôle repris plus tard par l'hospice du Grand
Mont Cenis et, plus loin celui du Grand Saint Bernard, même si son
altitude de 1660 mètres ne le plaçait pas au cœur des problèmes
rencontrés par les voyageurs de l'époque.

L'ancienneté et le caractère vénérable du sanctuaire ont sans doute
pesé dans le choix de son implantation. Cela nous permet aujourd-
d'hui de profiter d'un site émouvant au centre d'un panorama gran-
diose.

Merci à « Monsieur Google » à qui nous devons la presque intégrali-
té des textes et des photos.

Pierre Blazy.

Ne croyez surtout pas que nous ayons pris goût à la cinquième page de MG Infos et que tout à coup nous voulions ainsi augmenter son volume. Cette cinquième répond au souci de ne pas vous obliger à mutiler le bulletin que, nous l'espérons, vous conservez précieusement en vous contraignant à découper un (ou plusieurs) talon détachable. Cette configuration sera adoptée chaque fois qu'il s'agira de s'inscrire à une activité, à une manifestation, etc,.....(Ca, c'était le texte du mois dernier.....il est toujours d'actualité!)

Rencontre détente le 7 août à Fontcouverte

M.....

Adresse.....

mail.....

Participera à la rencontre détente du 7 août à Fontcouverte.

Prendra part au repas aux « Soldanelles »

Nombre de personnes:.....

Ci-joint chèque de:.....€ (pour mémoire: participation pour une personne: journée 10€ -pique nique compris- repas du soir 15€ complet 25€)

Cocher l'option choisie et renvoyer avec le chèque avant le **6 juillet date impérative**.

A.....le.....signature

Rencontre détente le 22 août à Valloire

M.....

Adresse.....

mail.....

Participera à la rencontre détente du 22 août à Valloire

Prendra part au repas

Nombre de personnes:.....

Ci-joint chèque de:.....€ (pour mémoire: participation pour une personne: journée 10€ -pique nique compris- repas du soir 15€ complet 25€)

Cocher l'option choisie et renvoyer avec le chèque avant le **6 juillet date impérative**

A.....le.....signature